



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Vu le rapport favorable des autorités compétentes attestant que

**Marie-Hélène Savard**

a satisfait aux exigences du programme de

Doctorat en psychologie

l'Université Laval lui a conféré, en vertu des pouvoirs qu'elle détient, le grade de

**Philosophiæ doctor (Ph. D.)**

En foi de quoi, nous avons signé le présent diplôme  
portant le sceau de l'Université.

Québec, le 28 février 2010



*Secrétaire générale*

*Recteur*